

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUN 2022
COMMUNE DE MARCHES**

Le trente juin deux mille vingt-deux à dix-huit heure trente, le conseil municipal de la commune de Marches, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HOURDOU, maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15 Présents : 10 Pouvoirs : 4

Date de la convocation : 24/06/2022
Quorum à atteindre : 8

Etaient présents :

M. HOURDOU Philippe
M. MOTTET Hugues
M. BLACHON Fabrice
Mme ROUX Isabelle

M. PRADON Régis
Mme MANDARON Pauline
M. PALOMAS Sébastien
Mme GAILLARD Nathalie

Mme CATINELLA Virginie
M. BONNARDEL Laurent

Etaient absents :

Mme DEFRANCE Marlène qui a donné pouvoir à M. HOURDOU Philippe pour voter en son nom.
Mme GOUDARD Danielle qui a donné pouvoir à M. PRADON Régis pour voter en son nom.
Mme SANTUCCI Françoise
M. CHOSSON Jonathan qui a donné pouvoir à M. BLACHON Fabrice pour voter en son nom.
M. CHALEAT Stéphane qui a donné pouvoir à Mme ROUX Isabelle pour voter en son nom.

Mme ROUX Isabelle a été désignée comme secrétaire de séance.

2022-016 : Tarifs du périscolaire + règlement intérieur

Compte tenu de la mise en place du nouveau logiciel de gestion du périscolaire et après avis de la commission des affaires scolaires, M. le Maire expose les modifications impactant le règlement intérieur ci annexé et les tarifs ci-dessous :

Cantine :

Quotient familial	Tarifs	Repas sans allergènes
< 1000	4.85 €	13.00 €
≥ 1000	5.00 €	13.00 €

Garderie et PAI :

Quotient familial	Tarifs pour ½ heure
< 1000	1.35 €
≥ 1000	1.45 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE les tarifs ci-dessus à compter du 01/07/2022, et précise que cette délibération annule et remplace les précédentes,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré à Marches, le 30/06/2022

Pour extrait certifié conforme

